

Séance du 24 Janvier 2011

Le vingt-quatre janvier deux mille onze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 11 janvier 2011

Date d'affichage : 1er février 2011

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Etait excusé : M. LEROUXEL Henri (procuration Melle PAISANT).

Melle LEVALLOIS, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Communauté de Communes de Marigny : extension des compétences au « transport de proximité » (reçu le 31/01/2011)

Le Maire fait part aux Conseillers Municipaux que la Communauté de Communes de Marigny lors de son assemblée générale du 16 décembre 2010, a décidé d'étendre ses compétences au « transport de proximité ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, donne son accord à l'extension des compétences de la Communauté de Communes de Marigny concernant « les services publics à la demande de transports non urbains de personnes par délégation du Département de la Manche » (statuts : paragraphe C70).

II. Motion de soutien à la section SEGPA du collège Jean Monnet de Marigny (reçu le 31/01/2011)

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Carantilly viennent d'apprendre par la voix de l'APE du collège Jean Monnet le projet d'évolution du réseau des SEGPA sur le centre Manche. Ce projet conduit à la fermeture de la SEGPA du collège Jean Monnet à partir de la rentrée scolaire 2011.

Ce projet mené sans concertation avec l'APE et avec le Conseil Général, dans l'urgence, a reçu un avis à l'unanimité très défavorable des membres du Conseil d'Administration du collège Jean Monnet.

Nous souhaitons au travers de cette motion nous joindre à ce refus et signaler ainsi notre attachement au dialogue dans l'évolution du réseau des écoles. Nous vous demandons l'annulation de la décision que vous envisagiez prendre de fermeture de la SEGPA du collège Jean Monnet et l'ouverture d'une concertation avec les membres du Conseil d'Administration du collège conformément à l'avis unanime de ces membres.

III. Remplacement à l'Agence Postale Communale (reçu le 31/01/2011)

Mme le Maire expose qu'il est indispensable de maintenir l'ouverture de l'Agence Postale Communale pendant les congés de l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise :

- Le remplacement de Mme DOLLEY Marianne, adjoint administratif de 2^{ème} classe, pendant ses congés du 24 au 31 janvier 2011 inclus, dans la limite de 10 heures hebdomadaires ;

- Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à ce remplacement (contrat avec le Centre de Gestion de la Manche, etc.)

IV. Agence Postale Communale : modification de la régie de recettes (reçu le 31/01/2011)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier la régie de recettes de l'Agence Postale Communale.

En effet, il sera dorénavant possible d'y faire des photocopies et de se fournir en raticide et souricide.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à compter du 1^{er} février 2011, la vente de raticide et souricide, ainsi que la réalisation de photocopies. La vente d'enveloppes « prêt à poster » et l'encaissement des locations des salles communales restent inchangés.

V. Adhésion de la Communauté de Communes de Saint Pois au Syndicat Mixte du Point Fort (reçu le 31/01/2011)

Considérant la délibération du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Point Fort en date du 17 décembre 2010 acceptant l'adhésion de la Communauté de Communes de Saint Pois,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes de Saint Pois au Syndicat Mixte du Point Fort pour la compétence transport et traitement des déchets ménagers.

VI. Bons pierre année 2011

La commission s'est réunie samedi 22 janvier et propose :

25 tonnes ont été attribuées à A. LERENDU, 15 tonnes à R. LEMAZURIER, 8 tonnes à G. ALLIX, 12 tonnes à A. BEAUFILS et 15 tonnes à J. ENGUEHARD.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission.

Il faudrait prévoir des panneaux : attention aux enfants, stationnement interdit, limitation de vitesse à 30 Km/h, salle des sports et salle des fêtes. Des devis ont été demandés pour l'acquisition de ces panneaux : 2 725.49 € TTC chez LECOUFLE et 1 653.00 € TTC chez Signod Giraud. Cette acquisition est à prévoir dans le budget 2011.

VII. Ouverture crédits – Budget Lotissement Beaux Regards (antérieurement dénommé La Bretonnière) (reçu le 31/01/2011)

Suite aux fluctuations financières des intérêts du prêt relatif à l'achat des terrains, un virement de crédits de 70 € a été effectué pour régler la dernière échéance 2010. Afin de réaliser les opérations d'ordre de fin d'exercice comptable, il est nécessaire d'augmenter d'autant les crédits des articles D 608 chp 043 et R 796 chp 043.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise l'augmentation de crédits suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 608 chp 043 : Frais terrains en cours aménagés		70.00 €
R 796 chp 043 : Transfert charges financières		70.00 €

Une réunion de commission a eu lieu avec le CAUE le 17 janvier dernier, il en ressort que les investissements seront très lourds financièrement. Le Conseil Municipal sollicite du CAUE une nouvelle étude afin d'alléger le coût financier, éventuellement en réalisant des tranches.

VIII. Affaires diverses

• **Budget Assainissement : problème de fuites d'eau potable après compteur** (reçu le 31/01/2011)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que M. Michel CELANT, raccordé au réseau d'assainissement collectif, signale des problèmes de fuites après compteur d'eau potable. Sa redevance assainissement, qui est basée sur le nombre de m³ d'eau consommé, s'en trouve notablement augmentée. .

Etant donné que ces m³ ne sont pas collectés au niveau du réseau d'assainissement, Mme le Maire propose qu'une moyenne sur les deux années précédentes soit appliquée pour 2010, ce qui représenterait une consommation plus réaliste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que la redevance assainissement de l'année 2010 de M. Michel CELANT sera calculée sur la moyenne de la consommation en eau potable des deux années précédentes, soit 105 m³.

Une réduction de 134 m³ (239 m³ facturés - 105 m³ à facturer) va donc lui être accordée sur le titre émis début janvier 2010.

• **Ecole de St Gilles :**

L'école de Saint Gilles demande au Conseil Municipal de Carantilly une participation financière pour un élève de Carantilly qui va bénéficier d'une classe transplantée à la mer. Le Conseil Municipal refuse cette participation, l'enfant pouvant être scolarisé sur le RPI.

• **Salle des sports :**

La salle avait été fermée suite aux problèmes de fuite d'eau. M. Erik DUFORT est intervenu pour colmater les fuites sur le toit. Des travaux supplémentaires doivent être envisagés.

M. Pierre BOURGE est en contact avec HUMIDITEC et Caroline BRETON pour mesurer l'hygrométrie.

La municipalité a reçu un mail de M. Pascal BOUIN, joueur à la JSC, pour faire part de son inquiétude quant à l'utilisation de la salle des sports. Le Conseil Municipal a bien conscience du problème et poursuit les démarches.

• **Défibrillateur :** Une deuxième formation est organisée mardi 25 janvier 2011 à 20 h 30.

• **Maison de M. Claude BITOUZE**

Personne n'a surenchéri sur la commune de Carantilly suite aux enchères publiques.

En ce qui concerne la partie Restaurant, la propriétaire doit faire une proposition de prix et les domaines feront une estimation.

• **Travaux divers**

- Mme MOULIN va déménager, les travaux reprendront à ce moment là. Les finitions du logement sont prévues pour début mai 2011. Avant de rechercher de nouveaux locataires, le prix de location doit être revu.

- les travaux dans le logement de Mme GOULOIS sont terminés.

- des devis sont en cours pour l'aménagement de la gare

- suite aux chutes de branches d'un épicéa aux abords de l'étang, l'accès par la piste droite est interdite.

Contact est pris avec M. de MONS.

• **Déneigement quai de la gare**

Mme le Maire rend compte de la réponse des services de la SNCF : il est strictement interdit de travailler sur le quai, sauf à signer une convention avec Réseau Ferré de France. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

- **Informations diverses** : M. LEMERRE fait remarquer que sur le dernier compte-rendu, il n'est pas fait état du bilan du Téléthon, qui s'est très bien passé à Carantilly. Le 11 novembre prochain, la cérémonie commémorative cantonale aura lieu à Carantilly. Le vin d'honneur sera offert par la commune.

Mme le Maire remercie très sincèrement les membres de la commission fêtes et cérémonies qui se sont beaucoup investis dans la préparation de la cérémonie des vœux, qui a été une réussite.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Mireille LEVALLOIS
Pierre BOURGE	Malika LEDOUX
Bruno CORON	Henri DUPONT
Bernard PATIN	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Eugène LEMERRE
Erik DUFORT	Pierrette L'ORPHELIN
Henri LEROUXEL PP / N. PAISANT	Noël BOURDON
Michel PACARY	